

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

**ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-M-273 OCTROYANT LE MANDAT SUR LA
VÉRIFICATION DE L'OPTIMISATION DES RESSOURCES À LA COMMISSION
MUNICIPALE DU QUÉBEC**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le « *Règlement numéro 2019-M-273 octroyant le mandat sur la vérification de l'optimisation des ressources à la commission municipale du Québec* adopté par le conseil lors de sa séance du 26 mars 2019, **entre en vigueur en date de la présente publication.**

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville sis au 50 rue Saint-Joseph, du lundi au vendredi, de 8h à 17h (sauf les jours fériés).

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 1^{er} avril 2019.

Me Stéphanie Allard, greffière